

rale de la poste déclare être disposé à l'augmenter, votre comité est d'avis qu'elle est insuffisante. Le comté entier de Gaspé est sans communication avec Québec, si ce n'est deux fois par hiver, dans une espace de six à sept mois de tems.

Le Comté entier de Rimouski, au dessous du chemin d'Halifax, n'a aucune communication par la Poste. Ce Comté est populeux, et c'est le long de ses rivages et de ceux du Comté de Gaspé qu'il arrive un grand nombre de naufrages, qui demanderaient une communication prompte et assurée avec Québec. La Poste d'Halifax passant par les Comtés de Kamouraska, de l'Islet, de Bellechasse et de Dorchester, une fois par semaine, avec sept Bureaux de Poste, dans une distance de 120 milles, est la seule facilité que fournit le Bureau de la Poste du côté sud du St. Laurent, où il y a une population de 100,000 âmes probablement. Toute cette partie populeuse du pays qui s'étend en arrière de la Pointe Lévi jusqu'aux sources de la Rivière du Sud, de l'Etchemin et de la Chaudière, n'a aucune communication régulière par la Poste ; et depuis la Pointe Lévi jusque vis-à-vis les Trois-Rivières, dans laquelle distance il y a presque trois Comtés, on y est depuis longtems dans la même situation ; cependant, on prend des mesures pour établir une route de poste le long du St. Laurent, dans la direction mentionnée en dernier lieu. Les nouveaux établissemens sur le chemin Craig vont toujours rester sans communications par la poste. Sur le rivage nord au dessous de Québec, les comtés de Montmorency et de Saguenay, comprenant un espace de 90 milles, sont sans communication régulière par la poste. Il faut dire que ce n'est que depuis l'année dernière, qu'il se trouve dans cette partie un chemin d'été praticable. Sur la route du côté du nord entre Québec et Montréal, la Poste passe cinq fois par semaine, mais les Bureaux de Poste sont assurément trop éloignés les uns des autres, n'y en ayant que huit dans une distance de 174 milles. Depuis l'Assomption, en passant par ce comté, par celui de Lachenaie et par Terrebonne, jusqu'à Saint-Eustache dans le Comté des deux Montagnes, il n'y a pas de route de poste, et dans plusieurs parties, les établissemens sont très-populeux jusqu'à une grande distance en arrière.